

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 10/11/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LEBOUÇ, Mme Madeleine BARBELETTE Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS
Date d'affichage : 10/11/2023	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 10	
Votants : 13	

Absents excusés :

M. Patrick DEMARQUET
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LEBOUÇ
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°098/2023

**AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DU LOT N°14 « AMENAGEMENT
PAYSAGER ENTREPRISE LAMBERT »**

Mr Le Maire présente l'avenant N°1 « Au marché de travaux du lot n°14 Aménagement Paysager » de l'entreprise LAMBERT, le montant est de 1542 € HT. Il concerne la pose de toile tissée et de bordures béton posées en protection des panneaux scolaires.

Ainsi le montant du marché passe de 10737.50 € HT à 12279.50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** cet avenant de 1542 € HT à l'opération N°113 Pôle Enfance
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

